

IDENTIFICATION	CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
OBJECTIFS	À l'issue de la formation, le stagiaire ou l'apprenant est en capacité de : - Réaliser les enduits de plâtre lisses et décoratifs, former à la plâtrerie traditionnelle : briques et réalisation d'enduits en plâtre, projeté et décoratif - Réaliser la pose de cloisons de doublage et de distribution intégrant des isolants thermique et acoustique dans le respect de la réglementation thermique - Réaliser la décoration de magasins, hôtels, salles de spectacle ou encore la rénovation de bâtiments anciens - Réaliser des joints et finitions
Public	Accessible à tous à partir de 16 ans (15 ans sous conditions)
Prérequis	Niveau 3 ^{ème} validé / Connaissances de base en mathématiques et en français
Modalité d'accès et de formation	Formation en présentiel et en distanciel Réunion d'information collective, test de positionnement et/ou entretien individuel
Délai d'accès	De 1 à 4 mois avant entrée en formation
Durée	De 420 h à 1 260 h
Tarif	14 € / heure de formation
CONTENU	Domaine Professionnel ⇒ Etude et préparation d'une intervention ⇒ Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant ⇒ Réalisation de travaux spécifiques ⇒ Prévention/ Santé / Environnement et PRAP Domaine Enseignement Général ⇒ Français ⇒ Enseignement Civique et Moral ⇒ Histoire géographie ⇒ Langues étrangères ⇒ Mathématiques ⇒ Sciences physique ⇒ Education physique et sportive
Nom du formateur référent	Raymond CANONIGO et Yann CABANIE, formateurs domaine professionnel
Moyens pédagogiques	<u>Moyens matériels</u> : un atelier maçonnerie, plâtre et carrelage, salle de cours, laboratoire de langue, salle informatique, tableau interactif, centre de ressources, laboratoire de fabrication. <u>Moyens pédagogiques</u> : équipe de formateurs pluridisciplinaires, délivrance d'un livret d'apprentissage, suivi de la formation avec accès internet sur Net YPAREO et MOODLE pour les maîtres d'apprentissage et les familles/tuteur, visite d'entreprise, rencontre parents / formateurs : 1 fois par an.
Évaluation	Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou examen ponctuel en fonction des publics
Qualification	Certificat d'Aptitude Professionnelle de NIVEAU III. Diplôme remis par l'académie de Toulouse.
Attestation de compétences et d'assiduité	Remise en fin de formation.
Poursuite de parcours	- CAP Carrelage-Mosaïste – CAP Peintre applicateur de revêtement - Brevet Professionnel « Maçon » - Pack « créateur » pour création d'entreprise
Lieu	Centre de Formation aux Métiers de l'Ariège, 2 Rue Jean Moulin, 09000 Foix
Accessibilité	Le Centre de Formation aux Métiers accueille les personnes en situation de handicap. Référent Handicap – Patrick ATTARD – 05 34 09 88 14 – p.attard@cma-ariège.fr
Contact	Sylvie Tessier, Conseillère CAD, 05 34 09 88 00, s.tessier@cma-ariège.fr